



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## COMMUNE DE LA BOUILLE

### PROJET DE DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION DU DOMAINE PUBLIC METROPOLITAIN D'UN PARC DE STATIONNEMENT DIT « JOFFET »

Par arrêté n° PPVS-25.578 du 01 10 2025, le Président de la Métropole Rouen Normandie a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de déclassement par anticipation du domaine public métropolitain situé sur la commune de La Bouille, soit un parc de stationnement dit « Joffet ».

À cet effet, a été désigné par Monsieur Le Président de la Métropole Rouen Normandie, Madame HEUACKER Françoise, Attachée Territoriale Principale, retraitée, en qualité de commissaire enquêtrice.

L'enquête publique se déroulera du jeudi 13 novembre 2025, 15h00 au vendredi 28 novembre 2025, 17h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur des registres en Mairie de La Bouille (1 rue de la République) et à la Métropole Rouen Normandie (Le 108 - Allée François Mitterrand à Rouen) aux jours et heures d'ouverture habituels. Le dossier est également consultable sur la page Internet de la Métropole spécifique à l'enquête publique : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/enquete-publique-sur-la-commune-de-la-bouille-parking-joffet>

La commissaire enquêtrice assurera deux permanences en Mairie :

- **le jeudi 13 novembre 2025 de 15h00 à 18h00 (jour d'ouverture de l'enquête publique)**
- **le vendredi 28 novembre 2025 de 15h00 à 17h30 (jour de clôture de l'enquête publique)**

Les observations formulées par le public seront enregistrées sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphés par la commissaire enquêtrice, spécialement ouverts pour cet objet aux jours et heures d'ouverture habituels de la Métropole Rouen Normandie et de la Mairie de La Bouille. Le public peut adresser ses observations :

- directement par courrier à la commissaire enquêtrice, lesquelles seront annexées au registre d'enquête, avec sur l'enveloppe, les mentions suivantes:

Ne Pas Ouvrir

Madame la Commissaire Enquêtrice  
déclassement par anticipation du parc  
de stationnement « Joffet » à La Bouille  
Métropole Rouen Normandie  
Le 108  
108 allée François Mitterrand  
CS 50589 76006 ROUEN

- par courriel : [enquetepubliquelabouille@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:enquetepubliquelabouille@metropole-rouen-normandie.fr)

- sur le site Internet de la Métropole Rouen Normandie : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/enquete-publique-sur-la-commune-de-la-bouille-parking-joffet>

Les observations devront être adressées au plus tard à la date de la fin de l'enquête publique à savoir le vendredi 28 novembre 2025 à 17h30 (jour et heure de clôture de l'enquête publique).

Toute personne peut, sur demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront consultables sur le site Internet de la Métropole Rouen Normandie et sur le site Internet de la commune de La Bouille et également déposés au siège de la Métropole et à la mairie de La Bouille pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le Bureau Métropolitain se prononcera par délibération sur la suite à donner à cette procédure déclassement par anticipation du parc de stationnement dit « Joffet » sur la commune de La Bouille.

